

MÉMENTO

MONTHEY

Atelier mémoire 60+.

Des noms oubliés, des mots sur le bout de la langue, des objets égarés? Pro Senectute propose aux aînés un cours pour comprendre le fonctionnement de la mémoire, de la théorie et des exercices pratiques pour se faciliter la vie les mardis 29 octobre, 5, 19, 26 novembre ainsi que les 3, 10, 17 décembre de 14 h 30 à 16 h 30 à la Maison des jeunes. 180 francs. Inscriptions obligatoires chez Pro Senectute Valais au 027 322 07 41.

MORGINS

Brame du cerf. Demain, Morgins Tourisme propose une balade à la découverte de la faune sauvage de nos montagnes avec le garde-chasse. Possibilité d'entendre le brame du cerf si la période est propice. Infos au 024 477 23 61.

AIGLE

Moulin-Neuf. Du 24 au 27 octobre (à 20 h les jeudi, vendredi et samedi, à 18 h le dimanche) au Théâtre du Moulin-Neuf, «Karl Projekt» de Karl Valentin. Le spectacle sera précédé de «Graines de Valentin». Infos et réservations sur www.moulin-neuf.ch

SAINT-MAURICE

Bouche qui rit. Vendredi dès 20 h 30, concert de Tyago à la Bouche qui rit. Du manouche au blues en passant par le reggae, la country, les rythmes latinos et des touches de rock. Infos sur www.bqr.ch

MONTHEY

Safran. Samedi 26 octobre, l'Unipop de Monthey propose un voyage à Mund à la découverte du safran. Dégustation d'un risotto unique. Infos sur www.unipopmonthey.ch

COLLOMBEY-LE-GRAND En accord avec le canton de Vaud, l'Etat du Valais accepte le redémarrage de la raffinerie Tamoil SA, mais sous conditions. Celui-ci a déjà commencé... hier après-midi.

Un feu vert mais pas un blanc-seing

FABRICE ZWAHLEN

Tamoil SA (TSA) va pouvoir reprendre ses activités sur son site de Collombey-le-Grand. L'entreprise a reçu le feu vert de la part des autorités cantonales vaudoises et valaisannes. Le début du processus de redémarrage a même déjà été entamé hier vers 13 heures.

Les conseillers d'Etat en charge du dossier, Jacqueline de Quattro et Jacques Melly, se sont ainsi présentés ensemble devant la presse, hier matin à Saint-Maurice. «Notre collaboration avec nos homologues vaudois est efficace et permanente. D'où ce choix de communiquer de concert», a relevé Jacques Melly. «L'air que nous respirons ne connaît pas de limites cantonales», a rappelé son alter ego. «Préserver l'environnement demeure notre priorité même si des emplois sont en jeu.»

Pour la ministre vaudoise, les relations avec TSA se sont clairement améliorées «depuis notre plainte pénale de 2008 à partir de laquelle l'entreprise a pris ses responsabilités.» Jacqueline de Quattro a parlé d'un second tournant dans les rapports de force à l'occasion d'une séance à Lausanne ayant réuni en 2011 TSA, l'Union pétrolière suisse et des représentants des deux Exécutifs cantonaux. «Ce jour-là, chacun a compris, notamment les représentants libyens présents, que nous n'étions plus disposés à négocier. Les 30 millions investis par TSA pour améliorer la qualité de l'eau et de l'air sont également un signe fort pour l'emploi. Il faut cependant que les assainissements se

poursuivent, sans relâche et dans les délais fixés.»

En tapant du poing sur la table, la classe politique peut s'enorgueillir de voir sa stratégie de fermeté porter ses fruits. En 2012, dix objectifs et quarante mesures avaient été édictés. Cette année, cinq nouvelles directives étaient à remplir. Des objectifs pratiquement tous atteints aujourd'hui.

Canalisations changées

Au niveau des mesures de protection de l'air, l'une des trois cheminées continue de poser problème. Des dépassements ponctuels en matière de particules fines sont constatés au niveau du craqueur catalytique. La résolution du problème est en cours. Par contre, les normes sont respectées pour le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote.

En matière de protection des eaux, l'ensemble des canalisations du réseau principal a été inspecté. Sur un total de 4,2 km, 1960 m ont été à nouveau étanchéifiés à l'exception de 24 mètres collectant les eaux usées des vestiaires qui seront connectés fin 2014 aux égouts communaux. Sur le réseau secondaire, 175 m ont été jugés en mauvais état et changés. Les nouveaux filtres à sable et à charbon actif ont été installés. Leurs performances effectives devront être vérifiées en phase d'exploitation. Les systèmes d'évacuation et de traitement des eaux claires et usées demandés ont été mis en service. Enfin les barrières de détection de gaz volatils sur les bassins de rétention sont désormais conformes. L'entreprise n'en de-



Les conseillers d'Etat valaisan (Jacques Melly) et vaudois (Jacqueline de Quattro) ont parlé d'une même voix, hier matin à l'occasion d'une conférence de presse commune à la HEP de Saint-Maurice. KEYSTONE

meure pas moins sous haute surveillance...

«Au terme de cette grande période de maintenance entamée le 7 septembre, la raffinerie va donc commencer les opérations de redémarrage dans le courant de la semaine (ndlr: hier après-midi 13 heures), pour retrouver son plein niveau de production dans les semaines à venir», dit la firme pétrolière. Dans ce même communiqué diffusé lundi soir, Tamoil SA a révélé qu'entre 2012 et 2013, 38 millions de francs, sous forme d'investissements environnementaux, ont été alloués à la raffinerie de Collombey-le-Grand. ○

LE VOLET VAUDOIS SUR DE BONNS RAILS

Le plan d'assainissement ordonné en 2008 par le Département de la sécurité de l'environnement (DSE) du canton de Vaud concernant la gare de chargement d'Aigle est à bout touchant, aux dires des autorités.

Tamoil SA a assaini les réservoirs d'hydrocarbures en exploitation au dépôt, s'est mise à niveau en matière de normes de défense incendie (alarmes, procédures d'intervention, rideaux d'eau). L'entreprise a également assaini les places de dépôt des wagons et camions et le dispositif d'évacuation des eaux usées. Reste à mettre hors service, les uns après les autres, les vingt-six réservoirs de la gare chablaisienne. Un travail qui prendra encore entre quatre et sept mois. «Les mesures nécessitant un arrêt de la production ont été réalisées durant cette période de maintenance. Le canton n'a donc aucun objectif ou condition à un redémarrage de la raffinerie», a souligné le chef de service du DSE.

Hier matin à Saint-Maurice, Sylvain Rodriguez a rappelé que les travaux à la gare de chargement d'Aigle étaient liés à une dynamique indépendante de ceux à effectuer sur le site de la raffinerie elle-même à Collombey-le-Grand. ○ FZ

RENNAZ L'Hôpital unique franchit une étape importante.

Permis de construire délivré

L'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais vient d'obtenir son permis de construire. «C'est l'aboutissement d'un long processus», se réjouit le président du conseil d'établissement Marc-E. Diserens. «Il y a eu deux passages devant les Grands Conseils vaudois et valaisan pour l'obtention des crédits d'étude puis de construction. Ont suivi au niveau administratif les mises à l'enquête du Plan d'affectation cantonal et du permis de construire en octobre et décembre 2012. Il nous a fallu un an pour boucler tout ça, ce qui – nous disent beaucoup d'experts – est rapide pour un objet de l'ordre de 300 millions. Néanmoins, nous espérons achever ces procédures au 30 juin. Mais ces quelques mois de retard ne nous ont pas empêchés de travailler.»

Cinq entreprises générales candidates à la réalisation du futur établissement unique de Rennaz ont ainsi déposé leurs offres le 30 septembre. «Ce chiffre correspond à ce qu'on peut espérer pour une opération de cette ampleur. La Commission de construction tranchera en décembre.»

Reste que la mise en route du chantier est retardée par un re-



Marc-E. Diserens, président du conseil d'établissement: «Ce permis de construire est l'aboutissement d'un long processus.» CLERC/A

cours concernant l'adjudication du marché public pour les travaux préparatoires de terrassement et de remblayage. «Il est tout frais et le dossier se trouve sur la table de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Nous espérons qu'il sera traité dans les semaines qui viennent. Les travaux devant durer environ trois ans, nous partons de l'idée que la mise en service pourrait survenir à mi-2017.»

En parallèle, les démarches pour la mise en place de l'organi-

sation du futur hôpital unique se poursuivent. «Une batterie de projets prioritaires est en chantier. Ils traitent aussi bien de la gouvernance générale, des processus médicaux et de la prise en charge que des trois conventions collectives de travail pour le personnel, les médecins et les médecins-assistants. Nous avons encore du temps pour y réfléchir afin de réussir le rendez-vous de 2017, mais pas trop. Car la création d'une culture d'entreprise n'est pas un travail anodin.» ○ LMT

MORGINS Les deux tennis extérieurs sont flambant neufs.

Des installations modulables

Depuis cet été, Morgins dispose de deux courts de tennis extérieurs flambant neufs. «Jusqu'ici, nous avions cinq terrains devant notre centre sportif, en plus des deux qui se trouvent à l'intérieur de la halle», précise Serge Monay, administrateur des installations sportives et loisirs de la station. «Sur les cinq, nous en avons conservé deux, qui suffisent pour répondre aux besoins. Ils ont été entièrement refaits avec la pose d'un revêtement dit «smash court», une surface synthétique qui imite la terre battue. Les échos que nous en avons de la part des utilisateurs sont très bons.»

Surface multisport

Mobiles, les filets qui clôturent les installations seront enlevés en hiver et un petit arrache-mitaine s'étirera à cet emplacement. Il complétera les deux téléskis qui équipent déjà le jardin des neiges, lequel s'installe en hiver en amont du centre sportif.

En contrebas, un des anciens terrains désaffectés sera mangé par l'emprise du futur manège, en cours de construction. Les deux autres ont été remplacés



Les deux courts de tennis extérieurs sont utilisés depuis cet été. En hiver, un arrache-mitaine sera installé à cet emplacement. DR

par une surface multisport de 37 m par 37. En été, elle accueillera des tables de ping-pong et des babyfoots, un terrain pour la pratique du handball ou du basket ainsi qu'un mur d'entraînement pour le tennis.

En hiver, c'est la patinoire naturelle qui y prendra ses quartiers. Le terrain qu'elle occupait à côté de la salle de la Jeunesse pourrait être réaffecté en un parking doté de 140 places durant l'hiver. «C'est à

l'étude», confirme Serge Monay. Qui apprécie de pouvoir disposer d'installations sportives à caractère modulable afin de répondre aux différentes attentes des hôtes de la station, en fonction des saisons.

900 000 francs

La facture de cette réalisation se monte à 900 000 francs, principalement pris en charge par la commune de Troistorrens. ○ LMT